

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	14 (1941)
<b>Heft:</b>	10-11
<b>Rubrik:</b>	Infos éditeur

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

# habitation

**Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne**  
**Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)**  
**Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)**  
**Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève (S. C. H.)**  
**Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève**  
**Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)**  
**Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)**

## administration

Case postale Chauderon, Lausanne

## rédaction

A. Hoechel, arch. FAS et SIA, Genève  
J.-P. Vouga, architecte SIA, Lausanne

## édition

Section romande de l'Union suisse  
pour l'amélioration du logement  
28, rue de Bourg, à Lausanne

### Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch.; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S.; Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Falio, arch.; A. Guyonnet, arch.; Dr A. Montandon. NEUCHATEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

### Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.  
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux  
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

## S.T.S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT ZURICH, TIEFENHÖFE, 11 - TÉL. 3 54 26

### Liste des emplois vacants

- 1208 Jeune technicien, éventuellement dessinateur en bâtiment, pour plans de détail et d'exécution. Entrée au plus tôt. Place stable pour candidat ayant les qualités requises. Zurich.
- 1226 Architecte diplômé ou technicien en bâtiment ayant de la pratique de bureau et de chantier, pour plans de détail, devis, décomptes. Connaissance de la langue italienne désirable. Entrée au plus tôt. Engagement d'environ quatre à cinq mois. Bureau d'architecte du Tessin.
- 1234 Jeune conducteur de travaux en bâtiment capable. Entrée immédiate. Eventuellement place stable pour candidat répondant à l'attente. Entreprise de construction du canton d'Argovie.
- 1270 Jeune dessinateur-architecte qualifié. Entrée immédiate. Durée d'environ trois mois. Bureau d'architecte du canton d'Argovie.
- 1286 Technicien en bâtiment, éventuellement architecte d'intérieur ayant fait un apprentissage d'ébéniste, pour projets et exécution, ainsi que la calculation de structures intérieures spéciales. Entrée au plus tôt. Poste offrant des possibilités de développement pour candidat qualifié. Zurich.
- 1290 Conducteur de travaux capable, éventuellement contremaître (polier), ayant de la pratique, indépendant dans la direction des travaux de construction d'assez grands bâtiments industriels et d'habitation, parlant l'allemand et le français. Entrée au plus tôt. Grande entreprise d'architecture à Ludwigshafen-au-Rhin (Allemagne).
- 1294 Jeune technicien en bâtiment indépendant, disposant de quelque pratique de chantier et de connaissances en devis, calcul et décomptes. Bonnes connaissances de la langue française indispensables. Entrée 1<sup>er</sup> décembre 1941. Durée d'environ trois à quatre mois, éventuellement plus longtemps.
- 1298 Technicien en bâtiment-conducteur de travaux capable, pour l'élaboration des devis et des soumissions d'un assez grand objet de construction. Il ne sera tenu compte que de candidats disposant d'expériences en la matière. Engagement provisoire, en attendant; éventuellement engagement de plus longue durée, plus tard, en qualité de conducteur de travaux, pour candidat répondant à l'attente. Entrée au plus tôt. Bureau d'architecte de Zurich.
- 1312 Technicien ou dessinateur en bâtiment expérimenté, ayant de la pratique dans l'élaboration des plans d'exécution pour bâtiments industriels. Entrée immédiate pour deux ou trois mois. Bureau d'architecte de Suisse centrale.
- 1314 Technicien architecte expérimenté, d'un certain âge, provisoirement, pour la durée d'un à deux mois. Travail de bureau. Entrée immédiate. Bureau d'architecte de Zurich.
- 1318 Technicien en bâtiment qualifié, habile dessinateur, cherché pour le début de décembre. Bureau d'architecte de Suisse orientale.
- 1316 Technicien en bâtiment ayant quelque pratique, pour travail de bureau. Engagement d'un à deux mois. Entrée immédiate. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

1322 Technicien ou dessinateur en bâtiment pour l'élaboration des plans d'exécution de maisons familiales, etc. Connaissances en dactylographie désirables. Entrée immédiate. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros 256, 226, 890, 922, 936, 1016, 1074, 1178, 1182, 1188, 1192, 1208, 1228, 1230.

## U.S.A.L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.  
Vice-présid. : Arthur Freymond.  
Secrétaire : J. Balmas, 32, chemin des Fleurettes, Lausanne.  
Trésorier : F. Ribi, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.  
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Höchel, M. Weiss, M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet, M. Lateltin.

## F.A.S. SECTION ROMANDE DE LA FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SUISSES

SECTION ROMANDE :  
Président : H.-G. Lesemann, rue Pierre-Fatio, 14, Genève.  
Vice-président : Edmond Falio, Terlasse, 5, Genève.  
Secrétaire-trésorier : F. Quétant, rue Saint-Laurent, 2, Genève.

GROUPE DE GENÈVE :  
Président : Henry Minner, 96, rue du Rhône.  
Vice-président : Arnold Höchel, 78, rue de Lausanne.  
Secrétaire : Marcel Bonnard, 77, route de Malagnou.  
Trésorier : Louis Vincent, 14, rue Pierre-Fatio.

## S.D.T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI- CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

Toute correspondance est à adresser au président, M. Pierre Duplan, 15, rue Marterey, Lausanne.

OFFICE DE PLACEMENT :  
M. Ernest Richard, arch., 6, avenue du 24-Janvier, Lausanne.  
Nous prions nos membres de bien vouloir communiquer tout de suite au titulaire les emplois vacants qui viendraient à leur connaissance.

D'autre part, nous rappelons à tous ceux qui se trouvent momentanément sans travail ou qui désireraient trouver une situation meilleure, que notre office est à leur disposition.

Un certain nombre de membres n'ont pas encore retourné le « curriculum vitae » qui leur a été envoyé. Ils sont instamment priés de le remplir et de l'envoyer au plus vite au président.